



RAPPORT DE FIN DE MISSION

1. Etat des relations entre l'Argentine et la Suisse

A mon arrivée, en février 1979, ces relations étaient sérieusement marquées par le lourd contentieux créé par la non-indemnisation des actionnaires suisses, suite à la nationalisation, du temps de Mme Peron, de la Compagnie italo-argentine d'électricité de Buenos Aires. Son règlement, à l'entière satisfaction des petits porteurs de notre pays, a entraîné une vague d'investissements à la fois des banques et des sociétés industrielles. Elle eut pour conséquence un heureux développement de notre balance commerciale avec l'Argentine.

Cette même année, a pu être signé un accord bilatéral permettant la construction, par une maison suisse, d'une usine d'eau lourde en Argentine. Les prescriptions de sécurité relativement libérales inscrites dans cet accord par notre administration ont, elles aussi, contribué à l'établissement d'un heureux climat de confiance avec notre pays, surtout de la part des milieux gouvernementaux argentins. Ce nouvel état d'esprit à l'égard de notre pays n'a sans doute pas été sans faciliter la libération de deux prisonniers politiques doubles-nationaux incarcérés en 1976.

Enfin, la visite, en 1980, d'une délégation d'industriels suisses de haut niveau et celle, en 1981, de MM. Jolles et Leutwiler, combinée avec l'ouverture d'un cycle de cinquante conférences techniques tenues dans le cadre d'une "Tecno Suiza 1981", ont eu un impact certain et porté haut l'image de la Suisse dans un pays au demeurant très largement sollicité alors par nombre de puissances industrielles. Les retombées furent positives pour plusieurs de nos industries, notamment pour celle de la chimie et Swissair, qui vient d'obtenir son troisième vol hebdomadaire pour l'Argentine.

Parallèlement, l'activité culturelle très intense menée par cette Ambassade au cours des derniers trois ans et demi a permis de montrer tout ce que la Suisse avait à offrir, tant dans les domaines musical et théâtral que dans celui des beaux-arts. La grande affluence à chacune des manifestations n'a cessé de nous surprendre.



2. Relations entre l'Ambassade et la colonie suisse

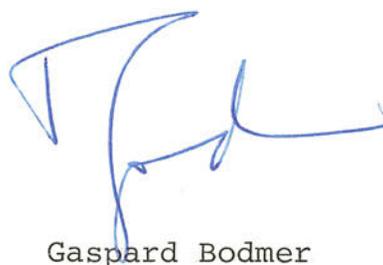
Elles peuvent être considérées comme très bonnes. Structurées en une fédération groupant presque toutes les sociétés suisses du pays, celles-ci réunissent, comme partout ailleurs, avant tout des personnes dont l'âge relativement avancé les rend plus disponibles. Il faut cependant bien se rendre à l'évidence que beaucoup de ses membres, descendants de Suisses, n'ont pas la nationalité helvétique. Ce qui ne diminue en rien leur enthousiasme pour notre pays et ne saurait dès lors être pris comme prétexte pour les priver de le manifester au sein de nos sociétés.

3. a) Les changements très rapides au sein du gouvernement argentin et de sa haute administration rendent illusoire toute indication de personne.
 - b) Les collègues changent eux aussi très rapidement en Argentine (séjours de deux à trois ans en moyenne). Mon conseil est dès lors de s'adresser ou à ceux placés à la tête d'ambassades ayant un personnel nombreux (Etats-Unis, RFA, France ou Brésil) ou à ceux qui sont ici depuis le plus longtemps.
 - c) C'est sans doute auprès de Suisses ou de descendants de Suisses (Soldati, Alemann, Helbling), d'amis quasi inconditionnels de notre pays (Gotelli, Costa Méndez, Muñiz, etc.) ou de représentants de maisons suisses établis ici depuis longtemps que des contacts suivis peuvent être utiles au niveau de l'information ou de la connaissance du pays. Il existe au demeurant un fichier descriptif complet sur les personnes que j'ai rencontrées en Argentine depuis mon arrivée.
4. Il n'y a aucune obligation et il est même à déconseiller, dans l'intérêt de ses membres, d'être actif dans les clubs suisses de la capitale (Filantrópica, Club Suizo, Pro Ticino, Kegelklub, etc.). En revanche, il peut être utile, selon les penchants sportifs et autres du chef de mission, de se faire membre d'un club de tennis (Tenis Club Argentino, à cinq minutes de la résidence), du Jockey Club (golf, tennis, équitation) ou de l'Automóvil Club Argentino, clubs pour lesquels il n'y a pas besoin de payer une taxe d'entrée.

- 3 -

Sur un plan plus professionnel, je recommande vivement une participation active au Centre argentin des relations internationales où, sur invitation, l'on rencontre nombre de personnes et entend beaucoup de choses utiles à une meilleure compréhension de la politique étrangère de l'Argentine.

L'Ambassadeur de Suisse:

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'G' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Gaspard Bodmer

Buenos Aires, le 12 août 1982
BR/ct

1 Ex. gily au Pol. lit
AEM. - N. Müller



SCHWEIZERISCHE VERTRETUNG
REPRÉSENTATION SUISSE

an	34672	AF	GLS	IND	→	(a/a)
Datum	16.08.82					208
Visa						OK
EDA		16.08.82		15		
Ref.		0.721.81				

in/à Buenos Aires

D F A E

Secrétariat général

Ihr Zeichen
Votre référence

Ihre Nachricht vom
Votre communication du

Unser Zeichen
Notre référence

Datum
Date

051.11 - BR/ct

12 août 1982

Gegenstand/Objet Rapport de fin de mission

./.
Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément au chiffre 722 des directives du Département, mon rapport de fin de mission en Argentine. La partie politique, quant à elle, vous parviendra sous forme de rapport politique.

L'Ambassadeur de Suisse:



Gaspard Bodmer

Annexe: mentionnée